



Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville

Et Administrations Annexes de Paris

2bis square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 PARIS

01 43 47 84 54 ou 01 43 47 84 60

syndicat.fo@paris.fr ; <https://fo-villedeparis.fr>



PISCINE YVONNE GODARD, LES AFFRES D'UNE GESTION PRIVÉE

Depuis son ouverture en 2020 la piscine Yvonne Godard ne cesse de montrer les limites d'une gestion privée basée sur le profit d'un prestataire. Économies sur les apports d'eau neuve, économies sur le chauffage, économies sur le renouvellement de l'air au mépris de la réglementation en vigueur.

FO se bat depuis le début pour faire reconnaître les problèmes concernant la qualité de l'eau de baignade et la qualité de l'air autour des bassins. Au-delà des conditions dans lesquelles les usagers de cette piscine sont accueillis, la problématique concerne directement les agents de la Ville de Paris puisque Maîtres-Nageurs et PVP sont amenés à travailler dans cette piscine pour l'enseignement scolaire de la natation.

FO a enfin obtenu en 2026 que des analyses d'air soient pratiquées à l'improviste et par un prestataire directement mandaté par la Ville de Paris. Résultats : les deux dernières campagnes de mesures de Trichloramine du 19/01/2026 et 02/02/2026 dépassent très largement les valeurs recommandées par l'ANSES et ce à tous les points de mesure.

Rappel : les Trichloramines sont dues à la réaction entre les produits de traitement de l'eau et les matières azotées apportées par les baigneurs (transpiration, squames, urine, produits cosmétiques...).

Les Trichloramines sont classées cancérigènes par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer). Elles entraînent des irritations des voies respiratoires et oculaires et sont responsables de maladies professionnelles tableau 66 de la sécurité sociale pour les personnes travaillant en piscine.

Les agents de la DJS (Maîtres-Nageurs) ont été informés dès réception des résultats d'analyse le 23/02/2026 et **retirés immédiatement de cette situation de travail car le syndicat FO est très actif à la DJS** concernant les conditions de travail en piscine.

Par contre les agents de la DASCO (PVP) n'ont pas été informés et ont continué à travailler à la piscine Yvonne Godard dans des conditions hors cadre réglementaire et cela durant plusieurs semaines.

Il a fallu que FO saisisse la FSSCT Centrale le 12/02/2026 en interpellant l'élue Mme Olivia Polski en questions diverses pour que les PVP soient enfin retirés de cette situation de travail dangereuse.

Une prévention de la santé des agents de la ville à deux vitesses qui est non sans rappeler le fiasco de la gestion par la Ville de Paris lors du déversement accidentel d'hydrocarbure rue Lobau en 2025...

- **FO** dénonce la gestion désastreuse des piscines externalisées.
- **FO** dénonce le manque de réactivité de certaines directions **qui exposent leurs agents à des conditions de travail dangereuses pour leur santé.** La Ville de Paris reste responsable des conditions de travail de tous ses agents même lorsqu'ils exercent leurs missions dans les établissements en gestion externalisée.
- **FO demande la transmission en toute transparence aux FSSCT des rapports des contrôles réglementaires bâtimentaires** (amiante, plombs, ventilation...) des établissements en gestion externalisée dans lesquels des agents de la ville de Paris sont amenés à travailler.
- **FO revendique la fin des externalisations et la reprise en gestion en régie de tous les établissements publics.**

FO toujours en première ligne pour défendre la santé des agents !

AVEC F.O RÉSISTER - REVENDIQUER - DÉFENDRE NOS DROITS

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE FO

adherents-vdp.fo-villedeparis.fr/

